

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 390

présenté par  
M. Giraud

-----

**ARTICLE 12**

I. – À l’alinéa 17, après la première occurrence du mot :

« mots : « »,

insérer la référence :

« , 7 ».

II. – En conséquence, au même alinéa, avant le mot :

« à »,

insérer les mots :

« et 7 ».

III. – En conséquence, procéder aux mêmes insertions à l’alinéa 18.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.